

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion plénière du Lundi 27 août 2018

P.V. N° 03

Président : M. Patrice BOUREAU

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Robert ANDRE – Jean Jacques BENHAMOU – Hakim BOUAKSA – Cyril BOUREAU – Jean François CLAIR – Michel EBRARD – Bertrand KEMPF – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Raymond PERON – Fabrice POREE.

Excusés : MM. Romain BOUGET – Julien DENANTE – Olivier GONCALVES – Noël LANDON – Georges PEZZOLI.

Assiste à la réunion plénière : M. Bernard COTY du secteur Est Varois et observateur pour la CDA.

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 compter du 12/09/2018.**

- **Secteur centre var** : Stade Raoul Delpon à BRIGNOLES, tous les **vendredis de 18h00 à 20h00 à compter du 14/09/2018.**

- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 12/09/2018.**

VOEUX

Ayant été informés des ennuis de santé de **M. Olivier GONCALVES**, membre de la CDA et responsable des désignations, le Président et les membres de la commission lui souhaitent un prompt et surtout complet rétablissement, suite à son hospitalisation. Ils espèrent tous le revoir très bientôt parmi eux et en pleine forme.

ORDRE DU JOUR

1. **Préparation de l'AG.**
Organisation et ordre du jour.
2. **Comité Directeur et UNAF.**
3. **Section Administrative.**
Point sur les renouvellements.
4. **Section Désignations.**
Mise en place.
Stage des observateurs.
5. **Section Suivi et Préparation Physique.**
Tests de début de saison.
6. **Section Lois du Jeu.**
Stages de début de saison.
Stage Futsal.
7. **Section Discipline.**
Mise en place.
8. **Questions diverses.**

CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

DE LA LIGUE DE MEDITERRANEE :

- **M. Maxime APRUZZESE (CTRA de la Ligue)** : remerciant la commission pour son invitation pour l'assemblée générale de début de saison des arbitres du 31/08/18 et s'excusant de ne pouvoir y assister en raison d'un déplacement dans une autre ligue. Transmis au président.

DU DISTRICT DE LA CÔTE D'AZUR :

- Demandant le transfert du dossier d'arbitre de **M. Esteban GARCIA**. Procédure en cours. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables de la formation et des désignations.

DU DISTRICT DES FLANDRES :

- Demandant le transfert du dossier d'arbitre de **M. Mimoun ACHBIB**. Nécessaire fait le 23/08/18. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables de la formation et des désignations.

DU DISTRICT DE SEINE ET MARNE :

- Demandant le transfert du dossier d'arbitre de **M. Yassine SAHLI**. Procédure en cours. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables de la formation et des désignations.

DES ARBITRES :

- **M. Alexandre AGNESE** : au sujet du kilométrage en relation avec ses désignations. Transmis au comptable de la commission.
> S'excusant pour son absence lors des tests physiques et stage de début de saison du 01/09/18 en raison de ses obligations professionnelles et adressant un justificatif y afférant. Transmis au Président et au responsable de la formation.

- **M. Khalil TABTI** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 11 septembre 2018. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables de la formation et des désignations.
- **M. Yassine SAHLI** : au sujet du transfert de son dossier d'arbitre et de son rattachement à l'**AS MAXIMOISE**. Réponse faite à l'intéressé le 21/08/18 à 15h24 par le vice-président délégué de la CDA. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et au responsable des licences.
- **MM. Anouar et Amir HADDAD** : s'excusant pour leur absence lors de l'Assemblée générale des arbitres du 31/08/18 en raison de congés annuels à l'étranger. Transmis au président.
- **M. Mehdi MOUMEN** : s'excusant pour son absence lors de la réunion de formation FMI du 27/07/18 et en expliquant les raisons. Transmis au président et au responsable de la formation.
- **M. Julien NILLES** : demandant à la commission son rattachement au District du Var et communiquant sa nouvelle adresse. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des licences, des désignations et de la formation.
- **M. Yassine SAHLI** : informant la commission de son départ vers le District de SEINE ET MARNE pour raisons professionnelles. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des désignations, des licences et de la formation.
- **M. Nabil BENAÏSSI** : s'excusant pour son absence lors de l'assemblée générale de début de saison des arbitres en raison de ses obligations professionnelles (manque justificatif). Transmis au Président.
- **Mme Magali BOURQUIN** : s'excusant pour son absence lors de l'assemblée générale de début de saison des arbitres en raison du stage des arbitres fédéraux à **CLAIREFONTAINE**. Transmis au Président.
- **M. Christophe COURET** : s'excusant pour son absence lors de l'assemblée générale de début de saison des arbitres en raison de ses congés annuels (justificatif joint). Transmis au Président.
- > confirmant sa participation aux tests physiques et stage du 08/09/18. Pris note. Transmis au président et au responsable de la formation.
- **M. Fabien DAVID** : s'excusant pour son absence lors de l'assemblée générale de début de saison des arbitres en raison d'obligations familiales impératives. Transmis au Président.
- **M. Patrick LE TEXIER** : s'excusant pour son absence lors de l'assemblée générale de début de saison des arbitres en raison de ses obligations professionnelles (attestation patronale jointe). Transmis au Président.
- **M. Hervé ROUSSILLON** : s'excusant pour son absence lors de l'assemblée générale de début de saison des arbitres en raison de ses congés annuels. Transmis au Président.
- **M. Grégory VARGAS** : s'excusant pour son absence lors de l'assemblée générale de début de saison des arbitres en raison de ses obligations professionnelles (manque justificatif). Transmis au Président.

INDISPONIBILITES :

- M. Alexandre AGNESE : les 01 – 02 – 15 et 16/09/18 – Du 10 au 18/11/18 – Du 22 au 30/12/18.
- M. Emir BEN AMOR : du 10 au 17/09/18.
- M. Cédric DERVEAUX : du 13 au 18/09/18.
- M. Jean Christophe DUVERGER : du 07 au 10/09/18.
- M. Rachid EL AMARI : du 28 au 30/09/18.
- M. Kévin ROBERT : les 01 et 02/09/18 (rectificatif).
- M. Khalil TABTI : jusqu'au 11/09/18.
- M. Jamal OUALHANI : tous les samedis du 01/09/18 au 31/05/19.
- M. Ouajdi FARHAT : le 02/09/18.
- M. Abdelkader BEN ALLEL : du 07 au 18/11/18.

DES CLUBS :

- **US CARQUEIRANNE LA CRAU** : demandant trois arbitres pour une rencontre de préparation de leur équipe senior R 1. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **RC LA BAIE** : au sujet de la validation de la licence de **M. Kaïs JAMALI** par la Ligue de Méditerranée. Réponse au club faite le 24/08/18 par le vice-président délégué de la CDA. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et au Président.

DIVERS :

- **MAIRIE DU CANNET DES MAURES** : donnant les détails de l'utilisation de la **salle du Recoux** pour l'assemblée générale de début de saison des arbitres du 31/08/18. Remerciements. Transmis au Président.
- **M. Mohamed ZOUAOUI RABAH** : demandant à la commission de mettre en œuvre la procédure de transfert de son dossier d'arbitre avec le **District de l'AUDE**, suite à son arrivée dans le **VAR**. Procédure en cours. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des désignations, des licences et de la formation.

ORDRE DU JOUR :

1. Préparation de l'AG.

Organisation et ordre du jour.

Prévue le vendredi 31 août 2018 à 18h00, elle se déroulera dans la salle de sports du stade du **CANNET DES MAURES** avec à l'ordre du jour :

- Pointage des arbitres présents,
- Distribution du livre des lois du jeu 2019,
- Présentation des membres de la CDA,
- Présentation des modifications du règlement intérieur de la commission,
- Devoirs administratifs des arbitres – rapports – indisponibilités – correspondance avec la CDA,
- Présentation des nouveaux arbitres en provenance d'autres Districts et remise des écussons d'arbitre Varois,
- Pot de l'amitié à l'issue de l'assemblée générale.

2. Comité Directeur et UNAF.

Réunion de la Commission d'Appel Règlementaire ce mardi 28/08/2018 pour juger de l'appel introduit par un arbitre suite à une décision de la CDA le mettant en cessation d'activité de l'arbitrage en raison de l'insuffisance répétée de ses tests physiques au cours des trois dernières saisons.

Les retardataires pour le renouvellement des cotisations UNAF pourront se mettre à jour lors de l'Assemblée générale du 31/08/18.

Les arbitres y seront également tenus informés des changements intervenus dans les textes régissant les statuts de la section Varoise de l'association, en particulier pour tout ce qui concerne les avantages dont peuvent bénéficier ses adhérents.

3. Section Administrative.

Point sur les renouvellements.

A ce jour, la commission possède un effectif potentiel de 213 arbitres répartis comme suit :

- un arbitre international
- 6 arbitres fédéraux dont le CTRA, 2 Fédérales Féminines (FF2) et un JAF.
- 29 arbitres de Ligue dont 8 JAL et 1 Féminine Ligue.
- 178 arbitres de District dont 4 Féminines et 32 JAD ou Stagiaires jeunes.

Concernant les renouvellements :

- 187 arbitres sont licenciés dont 1 international – 10 fédéraux – 26 arbitres de Ligue et 151 arbitres de District.

Point sur les dossiers médicaux :

- 47 ne sont pas parvenus au District à ce jour (hors arbitres de Ligue).

4. Section Désignations.

Mise en place.

- La section a nommé un désignateur pour les seniors Districts et Ligue à la demande de la CRA de la Ligue de Méditerranée (**M. Olivier GONCALVES**).
- Elle a également désigné **M. Noël LANDON**, nouvel arrivant au sein de la CDA, pour l'assister dans la désignation des arbitres pour les compétitions de jeunes.
- Dans le but de faciliter les désignations, le responsable de la section a mis à l'étude la possibilité de procéder par des désignations automatiques à partir de FOOT2000.
- Il est envisagé avec le **District de Provence**, de renouveler les échanges d'arbitres classés D1 et ASSD1 lors des compétitions de 1^{ère} division des deux Districts.

Stage des observateurs.

Il se déroulera le dimanche 2 septembre 2018 de 09h00 à 17h00 au siège du District du Var de la façon suivante :

- Présentation des modifications des lois du jeu,
- Attentes de la CDA de la part des observateurs,
- Tests vidéos,
- Relations arbitres / observateurs,
- Affectation des observateurs dans les différents groupes d'arbitres,
- Repas du midi en commun,

- Après-midi, déplacement sur une rencontre de coupe de France dans le but d'homogénéiser la vision et le rapport d'observation d'un arbitre pour une plus grande cohésion de l'action des observateurs.

Une réunion de concertation des accompagnateurs sera programmée un vendredi en fin de soirée dans le courant du mois de septembre 2018.

5. Section Suivi et Préparation Physique.

Tests de début de saison.

Ils sont prévus en deux sessions les samedis 1^{er} et 8 septembre 2018 à 09h00 dans l'enceinte de l'**université de TOULON LA GARDE** sur le terrain synthétique situé après l'amphithéâtre K. Les arbitres ont reçu sur leur messagerie de Ligue leur convocation individuelle ainsi que la procédure de déroulement des tests proprement dits.

- Etablissement des besoins en personnel (contrôleurs de la réalisation des tests physiques par les arbitres),
- Définition des besoins d'intendance (bouteilles d'eau pour les arbitres),
- Définition des besoins en supports techniques (sonorisation – plots pour délimiter les parcours et déplacements – chasubles – tableau de pointage).

6. Section Lois du Jeu.

Stages de début de saison.

Ils se dérouleront l'après-midi des deux jours ci-dessus à l'issue du repas pris en commun avec les arbitres et membres de la commission, repas offert par le District auquel le président adresse ses remerciements.

Le lieu reste encore à déterminer, la CDA étant dans l'attente d'une réponse de l'Université pour l'occupation d'un amphithéâtre l'après-midi.

Quatre ateliers sont prévus :

- Modifications des lois du jeu,
- Nouveautés de la plateforme informatique (PFP – travail en 4 thèmes : Questionnaires / Vidéos / QCM / Rapports),
- Désignations et observations,
- Discipline et administration.

Stage Futsal.

Prévu en une seule session le 16 septembre 2018, il se déroulera au **gymnase du port marchand à TOULON** sous une forme identique à celle des arbitres officiant en football à 11, à savoir, tests physiques le matin – repas en commun le midi au siège du District et l'après-midi participation à divers ateliers.

7. Section Discipline.

Mise en place.

- Discipline : la réunion de mise en place du bureau de la commission est prévue le vendredi 31 août 2018 à 15h00. Le représentant nommé par la CDA en est **M. Serge PAPA**.
- Appel Disciplinaire : actuellement aucune réunion n'est programmée. Le représentant nommé par la CDA en est **M. Jean REDAUD**.
- Ethique ; pas de réunion programmée non plus pour l'instant, le représentant nommé par la commission en étant **M. Jean François CLAIR**.

La commission rappelle aux arbitres, qu'ils ont l'obligation d'adresser un rapport après chaque rencontre, même si aucune sanction administrative n'a été octroyée ou incidents constatés avant pendant et après la rencontre et qu'ils doivent en adresser également la copie au représentant de la CDA, cité plus haut, auprès de la Commission de Discipline.

8. Questions diverses.

Néant.

Après avoir rappelé l'importance de la présence de tous les membres de la commission à l'assemblée générale de début de saison des arbitres du 31/08/18 et à 21h10, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance plénière.

*Prochaine réunion restreinte
Lundi 3 septembre 2018 à 18h30*

Le Président : Patrice BOUREAU
Le Secrétaire : Jean REDAUD